

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 19 mai 2017 modifiant l'arrêté du 28 avril 2017 relatif à l'ouverture, au nombre et à la répartition des postes offerts au recrutement sans concours d'adjoints techniques de la police nationale au titre de l'année 2017 pour l'Ecole nationale supérieure de la police**

NOR : INTC1714366A

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 19 mai 2017, le tableau de l'arrêté du 28 avril 2017 précité est remplacé par les dispositions suivantes :

« Le nombre total de postes offerts est fixé à 8, répartis comme suit :

SGAMI	LOCALISATION	SPÉCIALITÉ	NOMBRE DE POSTES offerts
ZDS Paris	ENSP Cannes Ecluse	Hébergement, restauration	5
		Maintenance des bâtiments : Électricité, électronique, électrotechnique ;	1
Sud-Est	ENSP Saint-Cyr-au-Mont-d'Or	Hébergement, restauration	2
TOTAL			8